

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne

DOCUMENTATION

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte datafoncier@cerema.fr

Fiche

Table des matières

1 coproff_prop_30a_30

1.0.1 Renseignement

1.0.2 Commentaire

1 coproff_prop_30a_30

1.0.1 Renseignement

Sont exclues du calcul les unités foncières sur lesquelles sont appariées plusieurs copropriétés immatriculées : en effet, dans ces cas, l'information issue des fichiers fonciers ne peut être rattachée à l'une ou l'autre des copropriétés appariées.

De plus, l'indicateur n'est pas calculé lorsque la copropriété ne comprend aucun propriétaire occupant personne physique.

1.0.2 Commentaire

Cet indicateur porte sur la part des propriétaires personnes physiques de moins de 30 ans parmi l'ensemble des copropriétaires personnes physiques de la copropriété.

L'hypothèse est que lorsque cette part dépasse 30%, cela constitue un facteur de fragilité potentielle.

- Si la variable source du millésime n de CoproFF vaut « 1-n », alors l'indicateur demeure non renseigné.
- Si la copropriété ne comprend aucun propriétaire personne physique selon les fichiers fonciers, l'indicateur demeure non renseigné.
- Si le rapport entre le nombre de propriétaires personnes physiques de moins de 30 ans et le nombre total de propriétaires personnes physiques dans la copropriété dépasse 0,3, alors la copropriété est présumée fragile.
- Si ce rapport est inférieur à 0,3, la copropriété est présumée non fragile.